

### 30 *Qu'en pensent les Français ?*

Les Français approuvent en majorité le projet de réduction du temps de travail à 35 heures. Ils étaient 63 % à l'approuver selon un sondage IFOP pour « Le Journal du Dimanche » du 12 octobre 1997 contre 34 % à le désapprouver. En revanche, ils manifestaient un certain scepticisme quant à son efficacité en matière de création d'emplois (43 % pensaient qu'il serait efficace contre 56 %). L'opinion des Français vis-à-vis de l'efficacité du dispositif a néanmoins évolué au cours du débat. Minoritaires, donc, au mois d'octobre au moment de la conférence sur l'emploi et les 35 heures, ceux qui pensent que la réduction du temps de travail créera des emplois deviennent majoritaires au mois de janvier. Le fait de fixer une date butoir au passage des 35 heures a crédibilisé son annonce et a sans doute permis une certaine adhésion.

Interrogés sur la réduction du temps de travail (voir notamment le sondage de l'Observatoire du monde du travail effectué pour le compte du journal « Le Monde » du 17 décembre 1997), les salariés se montrent sceptiques. A la question : « Qu'est-ce qu'évoquent pour vous les 35 heures ? », ils citent plus souvent les obstacles à sa mise en œuvre que les motifs éventuels de satisfaction. Ils reconnaissent que c'est une bonne idée pour créer des emplois mais pensent toutefois que cette mesure sera difficilement réalisable, et qu'en conséquence elle ne provoquera pas une baisse du chômage et conduira plutôt à une baisse des salaires. Au total, ils estiment qu'elle reste du domaine de l'utopie.

Les salariés s'attendent également à ce que les 35 heures se traduisent par une modification de l'organisation du travail et de l'aménagement des horaires. Parmi les modalités acceptées, figurent le travail en horaires décalés, le travail en équipes de jour et la modulation sur l'année du temps de travail. Au contraire, le travail de nuit, du samedi ou du dimanche suscite davantage de réticences.

Ces réflexions générales ne doivent pas masquer certaines différences. Ainsi, ce sont les personnes disposant d'un revenu élevé qui manifestent le plus un intérêt pour la réduction du temps de travail. Au contraire, les salariés des PME, les cadres gagnant plus de 200 000 F par an et les jeunes de moins de 30 ans en situation précaire se montrent les plus sceptiques vis-à-vis de la réduction du temps de travail.

De même, si le souhait de la grande majorité des salariés est que les rémunérations soient préservées, ce souhait est d'autant plus fort que le salaire de la personne est faible. Ce constat rejoint celui fait dans d'autres sondages qui ont montré que le choix en faveur du revenu et du travail par rapport aux loisirs est d'autant plus fort que la personne est confrontée à des conditions de travail pénibles, bénéficie d'une faible rémunération et risque le chômage.

Significative est également la réaction des salariés – surtout chez les plus jeunes (moins de 25 ans) – pour qui le temps libéré servira à chercher une deuxième activité.